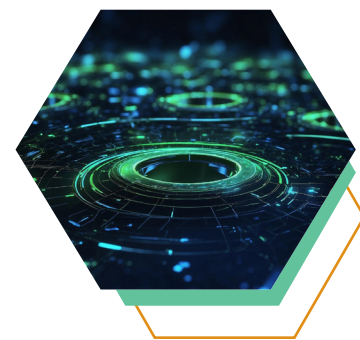




Production de données géographiques pour le Géoportail de l'Urbanisme (GPU)

Suite à l'ordonnance du 19 décembre 2013 relative à l'amélioration des conditions d'accès aux données d'urbanisme, les collectivités ont obligation de rendre leurs documents d'urbanisme accessibles en ligne et conformes au standard CNIG dédié depuis le 1er janvier 2016. Depuis le 1er janvier 2020, toute nouvelle version d'un document d'urbanisme doit aussi être publiée sur le GPU. Cette plateforme nationale met à disposition des citoyens et de tous les acteurs de l'urbanisme plus de 11 000 documents (PLU, PLUi, POS, PSMV, CC, SCoT) ainsi que plus de 25 000 servitudes d'utilité publique (SUP). Cette formation est destinée aux producteurs de ces données.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Standard CNIG et outil de validation du GPU

- Standard CNIG dédié aux documents d'urbanisme
- Métadonnées
- Outil de validation du GPU et rapport de conformité
- Téléverser des données sur le GPU

Numérisation et géoréférencement sous QGIS®

- Géoréférencement
- Numérisation
- Vérification de la topologie (présentation des outils QGIS® existants)
- Remplissage automatique des champs attributaires (pour les valeurs constantes)

OBJECTIFS

Savoir numériser des données d'urbanisme conformément aux standards CNIG dédiés.

Savoir utiliser les outils du GPU pour la validation et le téléversement de données d'urbanisme.

PUBLIC

Bureaux d'étude, agences d'urbanisme, collectivités, services déconcentrés qui produisent des données d'urbanisme en vue d'une publication sur le GPU.

PRÉREQUIS

Connaissances basiques sur les aspects réglementaires autour des documents d'urbanisme et servitudes d'utilité publique.

DURÉE

Formation de 2 semaines en distanciel, équivalente à 2 jours en présentiel (12h).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des compétences acquises via la mesure de l'assiduité et le rendu des exercices.

CALENDRIER

du 05 au 20 mai 2026

DROITS D'INSCRIPTION

715 €
(exonérés de TVA)